

## S'INSTALLER ET VIVRE DE L'AGNEAU DANS LE TARN

# Résultats techniques et économiques Campagne 2016

Juillet 2017



Maison de l'Elevage du Tarn

La Milliasolle – BP 102 – 81003 ALBI Cedex – Tél : 05.63.48.83.16

# Travaux réalisés par la **Maison de l'Elevage du Tarn**, avec le concours de ses partenaires.

- Le Département du Tarn
- Les Organisations de producteurs du Tarn (ARTERRIS, SICA2G, UNICOR)
- Le GIE Occitanie



Pour tout renseignement contacter le Service Ovin au 05.63.48.83.16

D'autres documents de références ovin-viandes sont disponibles sur le site : <a href="https://www.elevage-tarn.fr">www.elevage-tarn.fr</a>
<a href="https://www.agneau-tarnais.fr">www.agneau-tarnais.fr</a>

#### S'INSTALLER ET VIVRE DE L'AGNEAU DANS LE TARN

Avec 665 détenteurs ovins et 200 191 brebis recensées en 2017 \*, le Tarn est un des plus gros bassins de production ovine (lait et viande) de France. La production d'ovins allaitants reste bien présente sur tous les cantons du département. Cette production, souvent mal connue, possède de réels atouts :

- elle valorise la main d'œuvre disponible, les surfaces en herbe, les céréales,
- elle s'adapte à toutes les zones du département (montagne, coteaux, Lauraguais...),
- elle aboutit à des résultats économiques corrects,
- elle bénéficie d'un encadrement technique, d'une filière organisée, d'une image de qualité (Label Rouge).
- elle peut permettre à un jeune de s'installer (peu de capital exigé, aucune contrainte de droits à produire).

Cette brochure, mise à jour tous les ans, a pour objectif de présenter la filière ovine allaitante dans son ensemble et les résultats technico-économiques des élevages tarnais. Les résultats présentés ci-après sont obtenus dans le cadre du réseau d'élevages en appui technique et fermes de références, et collectés par les techniciens ovins du département.

Ces références confirment qu'aujourd'hui la production ovine apporte des éléments de réponses aux préoccupations du monde agricole actuel (emplois, utilisation des surfaces...) et représente un enjeu fort pour le développement et la diversification de l'agriculture de notre département.

#### **SOMMAIRE**

La viande ovine en France en 2016.  Dans le monde	p. 1 à 6
En Europe	
En France	
La filière ovine du Tarn.	p. 7 à 8
Les troupeaux ovins tarnais.	
Une production organisée.	
Résultats technico-économiques 2016.	p. 9 à 12
Les élevages en appui technique.	
Les résultats techniques.	
Les résultats économiques.	

<sup>\*</sup> Détenteurs de plus de 50 brebis déclaration Aide Ovine de base.

#### **LA VIANDE OVINE EN 2016**

Sources : Institut de l'Elevage: « Economie de l'élevage – Dossier annuel ovins – Année 2016 »

L'année 2016 a été réellement contrastée avec un premier semestre exceptionnellement pluvieux, pendant lequel le prix de l'agneau est resté inférieur à sa valeur de 2015, puis un deuxième semestre marqué par une forte sécheresse, mais au cours duquel le prix de l'agneau a progressé et a dépassé son niveau de 2015. L'année s'est terminée sous le signe de l'incertitude, face à une consommation française en baisse (-3%) et aux évolutions du contexte politique international (Brexit).

En 2017, la production de viande ovine devrait être stable en France et légèrement en hausse en UE. Les exportations océaniennes devraient globalement baisser. Les marchés ne devraient donc pas être encombrés par des productions supplémentaires.

Les incertitudes restent importantes sur le taux de change, en particulier avec la livre sterling en conséquence du Brexit. Les prix bas des viandes importées continue à avoir un impact négatif sur le marché français. Mais en France, la consommation est de plus en plus tournée vers les produits nationaux. L'enjeu principal pour la filière française reste donc de pouvoir fournir cette potentielle demande d'agneaux français.

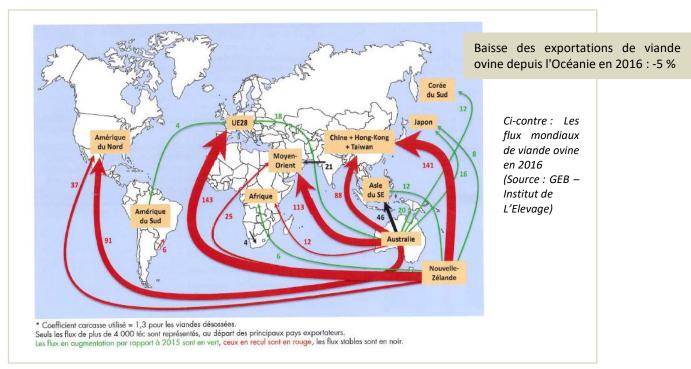
#### Dans le monde

Les principaux flux de viande ovine mondiaux ont connu un repli marqué en 2016, avec à l'origine notamment la baisse de production en Australie et en Nouvelle-Zélande.

En Nouvelle-Zélande, suite à la baisse du cheptel reproducteur en 2015, la production de viande ovine a diminué de 9 % en 2016, entraînant une baisse des exportations de 7 %. Les exportations vers l'UE ont notamment reculé de 10 %. Le nombre de brebis reproductrices a de nouveau diminué en 2016, atteignant 18,1 millions de têtes. A l'origine de cette baisse : la concurrence avec l'élevage bovin, la sécheresse 2015 et des problèmes sanitaires.

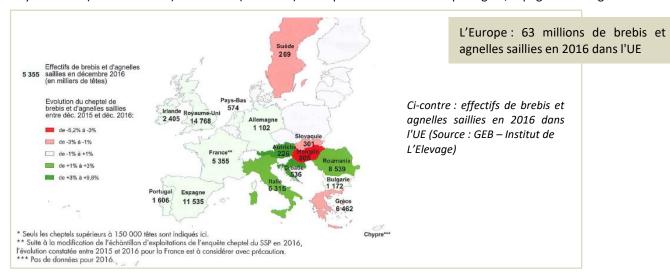
En Australie, au contraire, face à un climat plus favorable que les années précédentes, les éleveurs ont cherché à augmenter leur cheptel, entraînant ainsi une baisse de la production de viande ovine dans le pays. Cela s'est répercuté sur les exportations qui ont reculé de 3 % par rapport à 2015.

En 2016, la Chine reste le 1er importateur et le 1er producteur mondial de viande ovine, avec son cheptel de 162 millions de têtes. La réduction de l'écart de prix entre la viande ovine et porcine aurait favorisé la consommation de viande ovine, dans le pays. Ainsi, les abattages auraient à nouveau augmenté en 2016 (malgré l'absence de statistiques fiables), tandis que les importations sont restées au même niveau qu'en 2015.



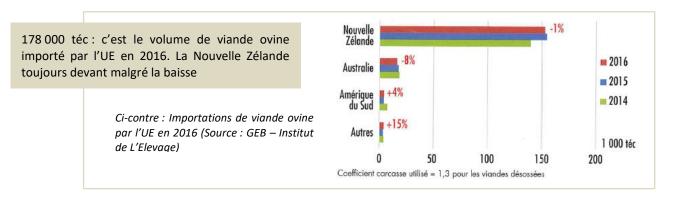
## **En Europe**

Le cheptel reproducteur de l'Union Européenne a augmenté légèrement de 0.5 % entre la fin 2015 et fin 2016, pour se stabiliser autour des 63 millions de têtes. La hausse des effectifs en Roumanie (+209 000 têtes), au Royaume Uni (+138 000 têtes) et en Italie (+119 000) a compensé le recul des cheptels grec, espagnol et hongrois.



La baisse des abattages au Royaume Uni (-4%) et en Italie (-7%) a pesé sur la production européenne de viande ovine, contrebalançant le dynamisme observé en Roumanie (+9%), Irlande (+5%), France (+3%) et Allemagne (+5%). En conséquence, les abattages dans l'UE sont restés plutôt stables (-0,5%).

L'UE reste déficitaire en viande ovine. Avec un abattage plutôt stable, le ralentissement des importations de viande ovine en provenance d'Océanie, après un sursaut en 2015, est venu limiter les disponibilités européennes. Au total, les importations par l'UE ont reculé de 1% en 2016.



L'exportation de viande ovine des pays de l'UE vers les pays tiers a diminué de 5 % en 2016, cela s'explique notamment par une baisse des exportations vers Hong-Kong, l'Algérie et la Jordanie.

Au contraire, les exportations d'ovins vivants ont progressé de 33 % en 2016, grâce notamment à une forte augmentation des exportations vers la Jordanie (+44%) et la Libye (+11%) et à l'apparition d'un nouveau débouché vers l'Israël (91 000 têtes en 2016). Ce sont donc au total 2,6 millions d'ovins vivants qui ont été exportées en 2016, dont 86 % d'ovins adultes. Les principaux pays exportateurs sont l'Espagne et la Roumanie.

Face au recul des abattages et des importations européennes de viande ovine, la consommation est repartie en légère baisse (-0,5% par rapport à 2015).

1000 téc	2013	2014	2015	2016	2016/ 2015
Abattages	825	824	831	827	-0.5%
Importations de viande	178	169	180	178	-1%
Exportations de viande	32	29	17	16	-5%
Consommation par bilan	970	964	994	989	-0.5%

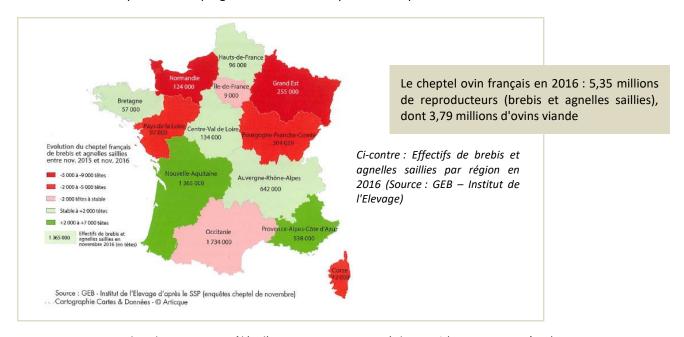
Avec une population en légère hausse, la consommation par habitant européen est de 1.9 kg équivalent carcasse.

Ci-contre: Bilan en viande ovine de l'UE (28 pavs).

#### **En France**

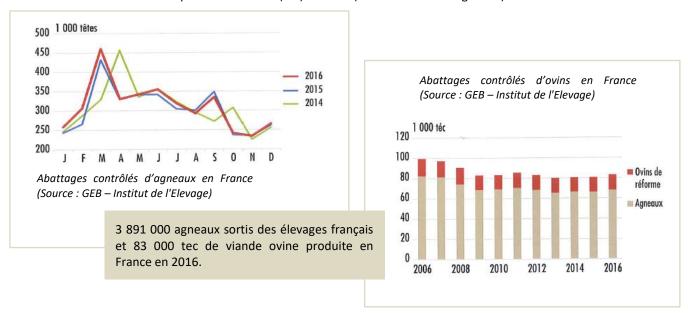
Le cheptel ovin français comptait au total 5,35 millions de reproducteurs en 2016 (ovins viande et ovins lait). Les 4 régions du sud de la France concentrent 80 % des du cheptel total (dont 32 % pour la région Occitanie).

Après une forte baisse du cheptel national en 2015 (-2,7%), l'année 2016 a été marquée par une diminution beaucoup plus faible du nombre de reproducteurs ovins: -0,3 %. Cette baisse concerne exclusivement le cheptel allaitant qui a perdu 19 000 têtes entre 2015 et 2016 (soit -0,5%). Cette évolution est particulièrement marquée en Occitanie où le troupeau laitier a progressé de 6500 têtes quand le troupeau allaitant a reculé de 6 800 têtes.

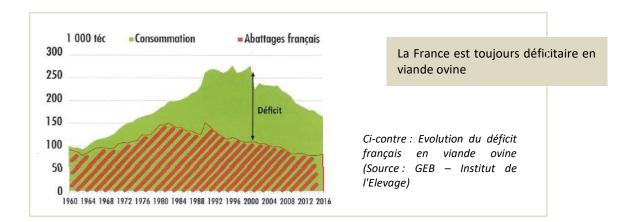


En 2016, en France, les abattages contrôlés d'agneaux ont progressé de 2,7 % (soit + 97 000 têtes), atteignant 3,74 millions de têtes. De même, les sorties contrôlées d'agneaux des élevages français (abattages contrôlés + exports en vif – imports en vif) ont progressé de 1,8 %, atteignant 3,89 millions de têtes. Cette augmentation a eu lieu malgré la baisse du cheptel reproducteur français, ce qui signale une amélioration de la productivité des troupeaux.

De même, les abattages contrôlés de réformes ont progressé de 1,4 %. La production française de viande ovine a ainsi atteint 83 000 tonnes équivalent carcasse (tec) en 2016 (dont 68 000 tec d'agneaux).

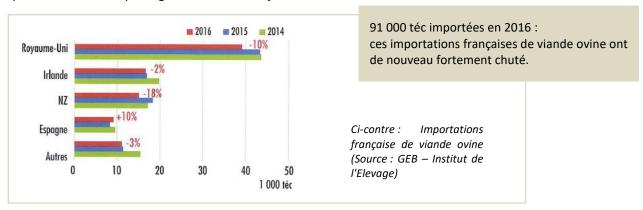


Bien que la production française ait augmenté en 2016, la France reste déficitaire en viande ovine. La part de la viande ovine consommée par les français, issue des abattages français a progressé et a dépassé les 50 % pour la première fois depuis 1992.



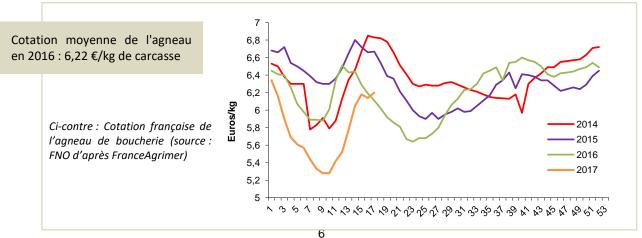
La consommation française de viande ovine est de 2,5 kg équivalent carcasse/habitant, en 2016. Cette consommation est en baisse de 4 % par rapport à 2015. Il faut noter que seulement la moitié des ménages français achètent de l'agneau. La période de Pâques reste marquée par un fort pic de consommation. Le prix de l'agneau au détail est de 14,5 €/kg en moyenne en 2016, il est resté stable par rapport à 2015.

La baisse de consommation a impacté en priorité les viandes importées. En effet, les importations françaises de viande ovine ont fortement baissé en 2016 (-7%), de même qu'en 2015 (-7,5%). A l'origine de cette évolution : la baisse de la consommation de viande ovine par les français, la hausse de la production française, l'orientation prise par les GMS visant à privilégier les viandes françaises.



Le prix d'achat de l'agneau en ferme s'est dégradé par rapport à 2015 (-0,10€/kg), atteignant 6,22 €/kg de carcasse, en moyenne sur l'année. Au premier semestre, la cotation moyenne de l'agneau (6,07 €/kg sur le 1er semestre) est restée en dessous de son niveau de 2015, résultant en partie de difficultés à l'export des agneaux légers. Au deuxième semestre, le marché était plus tendu (disponibilités plus faibles) et cela a conduit à un prix plus élevé (6,37 €/kg en moyenne sur le 2ème semestre).

Le prix des peaux lainées a baissé de 25 % en 2016, atteignant 4,11 €/peau. Cela impacte la rentabilité des abattoirs et le prix de l'agneau en ferme.

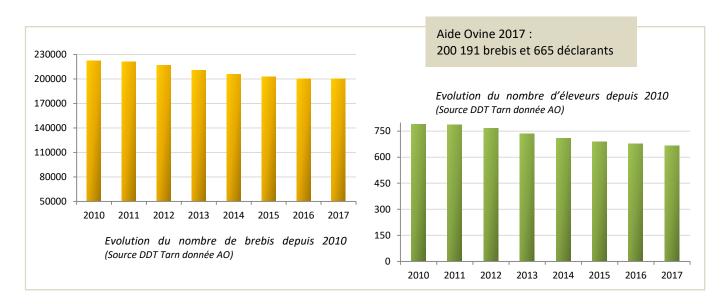


#### LA FILIERE OVINE DU TARN

## Les troupeaux ovins tarnais

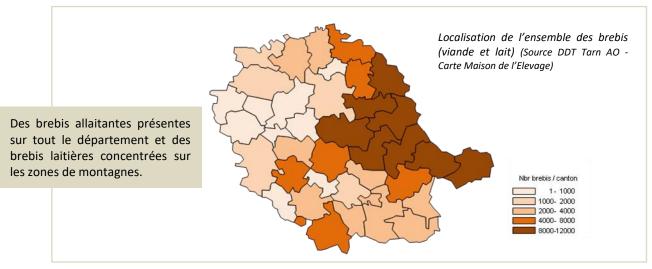
En 2017, le Tarn comptait au total 200 191 brebis et 665 éleveurs (déclaration Aide Ovine de base pour les éleveurs de plus de 50 brebis) contre 200 211 brebis en 2016 et 678 déclarants. Depuis 2010, seuls les élevages de plus de 50 brebis sont éligibles à l'AO (Aide Ovine). Le nombre de déclarants à cette aide de base diminue doucement d'année en année. Il en est de même pour le nombre de brebis total déclarées.

En 2017, l'AO était également composée de majorations concernant la contractualisation (592 déclarants pour 189735 brebis) et de nouveaux producteurs (55 déclarants et 13 418 brebis). Il n'y a pas de distinction entre les éleveurs laitiers et allaitants.



La production allaitante est bien présente sur tout le département. Elle exploite les zones difficiles (zones de montagne, causses, zones à faible valeur agronomique...) et valorise les céréales en zone de plaine. A part une période entre 1998 et 2001 où le nombre d'élevages tarnais s'était légèrement stabilisé, la disparition des élevages ovins est constante depuis une vingtaine d'années : le département perd tous les ans entre 1 à 3 % de son effectif ovin viande.

On observe, en parallèle, une modernisation des exploitations qui passe avant tout par leur spécialisation. En effet, l'effectif moyen des troupeaux augmente en dix ans de 130 à 150 brebis. Cela reste quand même un effectif assez faible par rapport à d'autres régions de France. Les plus petits troupeaux sont généralement associés à un autre atelier sur l'exploitation.



Cette production d'agneaux, souvent mal connue, possède de réels atouts pour installer des jeunes ou créer des ateliers de diversification :

- C'est une production aussi rentable qu'une autre. Des références ovines départementales le montrent.
- L'installation est facilitée (retour rapide de trésorerie, investissements limités...)
- La filière est organisée avec des débouchés assurés.
- C'est un élevage qui bénéficie auprès du consommateur d'une image de qualité du produit et de qualité de l'environnement.

La production laitière est concentrée sur le Nord-Est du département. L'effectif moyen des troupeaux laitiers (~330 brebis, données ALMA) est plus élevé que celui des troupeaux allaitants. Ce sont en grande majorité des troupeaux spécialisés.

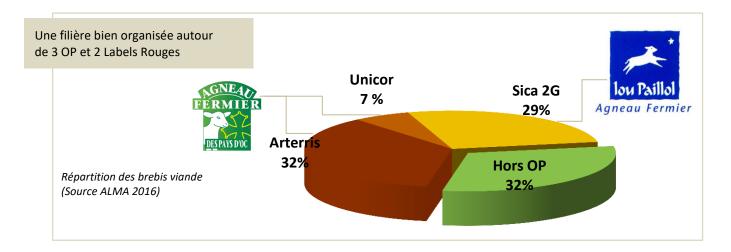
## Une production organisée

L'ensemble des partenaires de la filière viande est réuni au sein du Comité Interprofessionnel de l'Agneau du Tarn (CIAT) où sont mis en commun les moyens du département pour orienter, dynamiser et développer la production d'ovins allaitants. Le CIAT est composé des groupements de producteurs, de la Fédération Départementale Ovine, de la Maison de l'Elevage du Tarn, de la Chambre d'Agriculture, de la société BIGARD et du Syndicat des bouchers du Tarn.

La production ovine tarnaise est principalement structurée autour de 3 organisations de producteurs : ARTERRIS, SICA2G et UNICOR. En viande, ces trois groupements de producteurs regroupent environ 230 éleveurs allaitants et 67 000 brebis (soit près de 50 % des détenteurs de plus de 50 brebis et 70 % des brebis tarnaises). Aujourd'hui, l'ensemble des structures est impliqué dans des démarches de qualité Label Rouge. On trouve ainsi deux marques de Label Rouge avec un cahier des charges identique : Agneau Fermier des Pays d'Oc et Lou Paillol.

Les principales caractéristiques de ce cahier des charges sont :

- Un agneau de bergerie âgé de 60 à 150 jours.
- Une alimentation à partir du lait de la mère et complémentée avec des céréales et des aliments agréés par un organisme indépendant.
- Une identification des agneaux dès la naissance, associée à la tenue d'un carnet d'agnelage et de santé permettant de garantir la traçabilité et la qualité du produit jusqu'au consommateur.



## **RESULTATS TECHNICO-ECONOMIQUES**



## Les élevages en appui technique

Ces résultats sont issus du nouveau logiciel TEOvin et de la nouvelle base de données qui lui est associée. Ce changement de logiciel et la modification des programmes France AGriMer, ont conduit les structures d'Appui Technique du Tarn à réaliser moins de GTE (Gestion Technico-Economique) pour les campagnes 2015 et 2016. Pour étoffer la base et être plus représentatif, nous avons donc intégré des résultats d'élevages de l'Aude, de Haute Garonne et du Tarn et Garonne qui avaient des systèmes de conduites similaires aux exploitations tarnaises. Il faut donc noter que l'échantillon de cette campagne est différent des années précédentes. Les résultats sont donc issus, cette année, de 88 exploitations ovin-viandes, suivies en appui technique par les techniciens des organisations de producteurs et de la Maison de l'Elevage du Tarn. Ce sont à plus de 70 % des exploitations spécialisées ovines. Les autres ont des ateliers complémentaires de ruminants ou de cultures de vente.

DESCRIPTIF D'EXPLOITATION	2012	2013	2014	2015	2016	1/3 sup*
SAU (Ha)	76	75	79	76	86	77
SFP Ovine (Ha)	41	44	42	46	48	50
EMP (Effectifs Moyen de Présence)	356	339	324	369	357	391
Chargement apparent (Brebis/ha)	8.6	8.1	8.1	8.3	8	7.9
Main d'œuvre ovine (effective)	1.1	1.1	1.1	1.2	1.2	1.2

<sup>\*</sup> Nous avons analysé dans un premier temps, l'ensemble des exploitations. Ensuite, nous avons extrait le tiers supérieur des élevages : ceux pour lesquels nous avions la marge brute par brebis était la plus élevée.

En 2016, les troupeaux suivis avaient un effectif moyen de 357 brebis (EMP: Effectif Moyen de Présence = nombre de brebis présentes en moyenne sur l'année) pour une SAU de 86 ha et une SFPO de 50 ha. Ce qui nous donne au final un chargement moyen de 8 brebis / ha SFPO. Ce chargement est globalement en diminution depuis 10 ans. De 9 à 10 brebis / ha dans les années 2002 à 2006, il est aujourd'hui au-dessous des 9 brebis / ha, conséquence, peut-être, d'une adaptation de la taille des troupeaux aux sécheresses successives.

## Les résultats techniques

CRITERES TECHNIQUES	2012	2013	2014	2015	2016	1/3 sup*
EMP (Effectifs Moyen de Présence)	356	339	324	369	357	391
Productivité (nbr agnx. produits/brebis an) (%)	1.35	1.31	1.28	1.31	1.28	1.61
Taux de mise bas (%)	94	95	96	97	95	105
Prolificité (nbr d'agneaux nés / mise bas) (%)	168	161	160	162	163	185
Taux de mortalité des agneaux (%)	16.4	15.3	16.4	17.2	17.1	15.7
Taux de renouvellement (%)	18	19	20	19	20	20

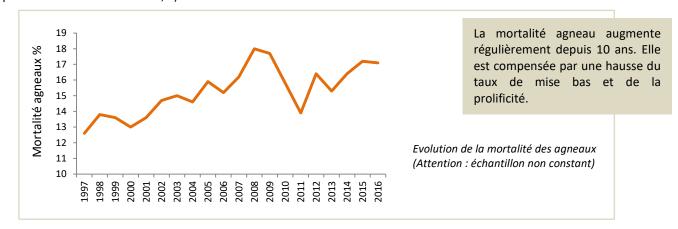
Le taux de mise bas (95%), qui était remonté depuis 2 ans à des niveaux hauts des années 2000 à 2008 (96 à 98%), est de nouveau en légère baisse. En 2016, 95 brebis sur 100 mettent bas en moyenne dans les élevages. Ce qui veut dire que, sur une bonne partie des élevages, toutes les brebis ne mettent pas bas une fois par an. La chasse aux brebis improductives reste donc une priorité pour se rapprocher d'un taux minimum de mise bas de 100 %.

La prolificité se stabilise ces dernières années autour de 1.62 agneaux / mise bas. C'est un critère, qui dépend entre autres de l'alimentation et de la génétique des troupeaux, et qui peut être rapidement amélioré. Mais il peut également rapidement se dégrader si l'éleveur n'investit plus un minimum en génétique et surtout s'il néglige son alimentation.

Pour ces deux derniers critères, les écarts entre élevages restent importants. Le taux de mise bas varie de 0.51 à 1.34mise bas / brebis / an : ces différences s'expliquent par le système de reproduction (les systèmes 3 en 2 se rapprochent de 135 % mises bas par an). La prolificité varie de 1.10 à 2.23 agneaux / mise bas. Pour ce critère, la race et la synchronisation artificielle des chaleurs rentrent en compte.

La mortalité des agneaux reste comme l'an passé autour de 17 %. Ce critère était pourtant repassé à un niveau acceptable en 2011 (13.9%) après 5 ans à un niveau trop élevé. Pour rappel, ce taux était bien moindre il y a une

dizaine d'années (entre 13 et 14 % entre 1998 et 2002) et a tendance à augmenter (Cf. graphique ci-contre). Les écarts entre élevages sont importants (5 à 40 % en 2016). Certains éleveurs avec près de 30 % de mortalité ont parfois du mal à expliquer ce taux. D'autres ont subi des problèmes sanitaires bien identifiés (problème de pasteurellose ou colibacillose,...).



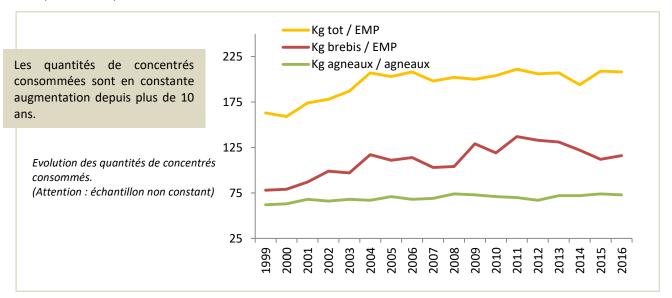
Conclusion, le taux de productivité numérique diminue légèrement par rapport à l'an passé et se fixe à 1.28 agneaux produits par brebis en 2016. De manière générale, quel que soit l'échantillon considéré, le nombre d'agneau moyen produits dans le Tarn se situe autour de 1.30. Certaines années, des crises sanitaires (FCO, SBV) ou de mauvais fourrages (conséquence d'une mauvaise météo) peuvent expliquer de moins bons résultats. Malgré cette stabilité moyenne, il existe toujours de grandes hétérogénéités (de 0.6 à 2.1 agneaux produits / brebis /an) : les marges de progrès existent.

Le tiers supérieur a, tous les ans, des résultats techniques plus élevés (1.61 agneaux produits). Cette année, le taux de mise bas est toujours supérieur à 100 (105% en 2016). Ces éleveurs maitrisent également la mortalité des agneaux (15.7 %) même avec une prolificité élevée (185 %).

ALIMENTATION	2012	2013	2014	2015	2016	1/3 sup*
Total des Concentrés / EMP / an (kg)	206	207	194	209	208	226
Concentrés Brebis / Brebis / an (kg)	133	131	122	112	116	120
Concentrés Agneaux / Agneaux / an (kg)	67	72	72	74	73	66

Les quantités de concentrés globales consommées se maintiennent entre 200 et 210 kg depuis quelques années (208 kg total / brebis en 2016) et restent loin des consommations des années 1998-2000 (environ 160 kg / EMP / an). De manière générale, il faut veiller à l'avenir à optimiser les quantités de concentrés consommés qui représentent près de 70 % des charges de l'atelier ovin.

Les quantités de concentrés consommés par agneau restent élevées depuis quelques années avec 73 kg de concentrés / agneau / an. Pourtant le poids moyen des agneaux de boucherie est stable ces dernières années entre 17.5 et 18 kg carcasse. On peut l'expliquer en partie par des composantes de productivité qui évoluent : plus de prolificité et plus de mortalité.



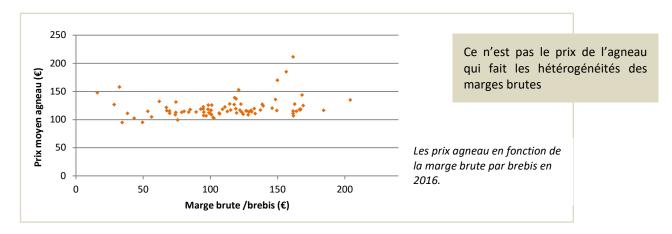
## Les résultats économiques

VENTE DES AGNEAUX	2012	2013	2014	2015	2016	1/3 sup*
Prix moyen agneaux tout type (€)**	110	113	116	123	122	137
Poids moyen des agneaux lourds	18.02	17.97	17.34	17.65	17.95	18.03
Prix moyen des agneaux lourds	/	/	/	/	121	136
% d'agneaux vendus lourds	/	/	/	/	91.7	87.4
Prix moyen des reproducteurs	/	/	/	/	146	128
% de reproducteurs vendus	3.7	3.1	2.6	6.5	6.1	11.2

<sup>\*\*</sup> Comprend la vente d'agneaux légers, lourds et les ventes de reproducteurs.

Le prix moyen des agneaux est de 122 € pour cette campagne 2016. De manière générale, le prix des agneaux varient en fonction de la période de production et de la qualité (poids, conformation, gras). Sur la campagne, les prix moyens se sont maintenus.

Le changement d'échantillon depuis 2 ans explique, en partie, la variation des prix entre 2014 et 2015-2016. En effet, les quelques éleveurs faisant de la vente directe (15% de l'échantillon) et les éleveurs sélectionneurs (12% de l'échantillon) font bouger le prix moyen à la hausse. Ces derniers arrivent à un prix moyen plus élevé (jusqu'à 300 € de moyenne pour certains) mais ils ont également d'autres charges et d'autres contraintes d'élevage (charges de travail notamment).



En terme de primes spécifiques à l'atelier ovin, on retrouve l'Aide Ovine avec ces différents niveaux (15.25 € de prime de base + 2 € pour les 500 premières brebis + 3 € de prime contractualisation + 6 € de prime SIQO ou productivité) mais également des aides techniques. La part ovine de l'ICHN est également comptabilisée dans le produit total et à augmenter cette année.

Avec les résultats techniques et le prix moyen des agneaux en légère baisse, le produit brut est donc forcément légère baisse (194 €/ brebis). Le groupe de tête reste à un niveau plus élevé avec 253 € / brebis.

PRODUITS ET CHARGES	2012	2013	2014	2015	2016	1/3 sup
Produit brut total / EMP (€)*	187.0	182.2	178.8	195.0	194.4	253.5
% d'aide dans le produit					29.12	19.49
Charges alimentaires / EMP (€)	59.8	60.5	51.1	53.6	51.8	55.9
Charges du sol / EMP (€)	10.3	9.7	9.1	7.9	9.1	10.3
Charges autres / EMP (€)	16.5	16.5	15.3	23.3	21.4	30.4
dont charges véto / EMP (€)	6.0	6.1	6.2	7.7	7.2	8.4
dont charges repro / EMP (€)	3.6	3.1	2.7	3.1	2.7	3.4
dont cotisations / EMP (€)	2.6	2.7	2.8	2.9	2.6	3.3
Total des charges / EMP(€)	84.5	86.4	75.6	84.9	82.3	96.6

<sup>\*</sup> Toutes les aides concernant la production de l'atelier ovin. ATTENTION seule les aides couplées sont prises en compte (aucun DPU n'est pris en compte).

Heureusement, les charges opérationnelles sont également en baisse et atteignent les 82.3 €/brebis! Elles restent quand même à un niveau élevé. Pour rappel, elles se situaient autour de 50 €/ brebis dans les années 2000.

De manière générale, la hausse constante des charges depuis 10 ans (+30 € entre 1999 et 2008) est essentiellement liée aux charges d'alimentation (+15 € entre 2005 et 2015) avec :

- des quantités supplémentaires de concentrés utilisées (+40 kg / EMP depuis 10 ans)
- l'augmentation du prix du concentré (lié à la volatilité des prix des matières premières).

Cette année pourtant aucun problème météo n'a induit des achats de fourrage ou de concentrés supplémentaires.

Malheureusement les écarts de niveau global de charges entre élevages sont toujours importants (de 26 € à 154€!). On voit que les éleveurs avec des chargements de brebis plus faibles à l'hectare ont des charges opérationnelles globales moindres. De manière générale, on peut espérer, qu'à niveau technique identique, ces charges pourront redescendre au niveau plus acceptable des années 2000. On peut également se poser la question de la production fourragère des exploitations : niveau de chargement, production de qualité à moindre coût, etc... Ce travail sera de plus en plus incontournable pour rationaliser les achats.

Les autres charges d'élevage sont également encore importantes dans l'échantillon de cette année. Cela est dû, comme pour les prix des agneaux, à une plus grande proportion d'éleveurs pratiquant la vente directe : les charges d'abattages, de découpes et les autres charges liées à la vente directe sont comptées ici.

MARGES BRUTES	2012	2013	2014	2015	2016	1/3 sup
Marge brute production / EMP (€)**	78.1	74.6	80.9	86.4	83.9	133.5
Marge brute production de l'atelier (€)**	31 565	26 072	27 086	32 752	30 370	49 977
Marge brute / SFPO (€)	842.1	762.8	844.3	906.38	861.8	1205.3
Marge brute / EMP (€)	100.4	95.7	103.3	110.1	112.0	156.8
Marge brute totale de l'atelier (€)	39 356	32 473	33 625	40 590	39 603	58 865
Marge brute totale par UMO (€)					34 705	48 553
% Marge brute / Produit	53	51	57	54	56	62

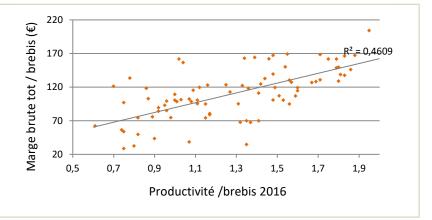
<sup>\*\*</sup> Primes structurelles non comptées (ICHN)

Au final, la marge brute totale en 2016 atteint, pour notre échantillon, 112 € / brebis et 34 700 € / UMO. Il est important de noter qu'il existe toujours à ce niveau économique, une très grande hétérogénéité des résultats. Le groupe de tête est à 157 € de marge brute par brebis, soit plus de 40 € de plus par brebis que la moyenne.

La Marge Brute par Brebis est assez liée à la Productivité.

C'est moins le cas quand le prix agneau et les charges opérationnelles sont élevés.

> La marge brute par brebis en fonction de la productivité du troupeau en 2016



En conclusion, la marge brute totale moyenne des éleveurs suivis a augmenté légèrement alors que la Marge Brute « Production » (sans aides structurelles) est en baisse. Cela peut s'expliquer essentiellement par des résultats techniques en baisse compensés par une baisse des charges et une revalorisation de l'ICHN.

Il existe toujours de grandes disparités entre les éleveurs. Ces écarts viennent essentiellement de leur technicité : les éleveurs les plus productifs et maîtrisant leurs charges ont toujours les meilleurs résultats économiques.

Quel que soit le contexte de marché ou de saison, les écarts majeurs de résultats viennent des éleveurs euxmêmes et des exploitations. Un éleveur a tout intérêt à adapter et maîtriser son système de reproduction. Certains critères techniques doivent être optimisés (chasse aux brebis improductives, organisation de la reproduction, la limitation de la mortalité des agneaux par une bonne alimentation des mères, le respect de règles d'hygiène...). Cela dans le but de maintenir une productivité optimale. Les charges opérationnelles doivent être également maîtrisées. Pour cela, la gestion de l'alimentation doit être réfléchie en priorité (qualité des fourrages, autonomie des exploitations, optimisation des fourrages et du pâturage...).